

**PREMIERE PARTIE**  
**ANALYSE DU COMPTE BUDGETAIRE**  
**DE L'EXERCICE 2012**



# INTRODUCTION

Le présent compte annuel est le dix-huitième compte qui est produit suivant les règles de la nouvelle comptabilité communale. Outre le compte budgétaire, il est présenté au Conseil Communal un Bilan et un Compte de Résultats. Ces documents livrent une matière première de chiffres qui permettent de mener à bien bon nombre d'analyses concernant notamment la solvabilité ou la liquidité.

Les chiffres repris dans le présent commentaire des comptes annuels 2012 nous permettent, dans une certaine mesure, de nous former une image de l'évolution des finances communales.

Je tiens à adresser ici un mot de remerciement aux collègues ayant contribué à la rédaction de ce document ainsi qu'à ceux qui durant l'exercice écoulé ont contrôlé et traité les opérations financières.

Le Receveur communal

Hans Welens-Vrijdaghs

# Chapitre 1 : Définition des concepts

## **L'INTERET DU COMPTE BUDGETAIRE**

Le budget communal contient les estimations des recettes et des dépenses pour le prochain exercice. Au terme de cet exercice, le compte budgétaire présente, par article et de façon synthétique, les recettes et les dépenses effectuées.

Le compte budgétaire permet ainsi de vérifier la bonne exécution du budget sur la période d'une année.

## **LA STRUCTURE DU COMPTE BUDGETAIRE**

Le compte budgétaire connaît une structure identique à celle du budget :

- une répartition en recettes et dépenses d'une part,
- en exercice ordinaire et extraordinaire d'autre part.

Le service ordinaire contient en principe l'ensemble des recettes et des dépenses qui se répètent au moins une fois par exercice.

Le service extraordinaire présente par contre les recettes et les dépenses qui influencent de façon durable le patrimoine communal.

Les recettes et les dépenses sont également réparties par fonction et par groupe économique.

## QUELQUES DEFINITIONS

Avant l'exposé des chiffres, il nous semble utile d'encore clarifier quelques concepts de la comptabilité budgétaire :

- les droits constatés représentent l'ensemble des droits nés dans le chef de la commune au cours de l'exercice; certains de ces droits peuvent déjà avoir été recouverts;
- les dépenses engagées sont constituées de l'ensemble des dépenses que la commune s'est engagée à couvrir vis-à-vis de tiers; les dépenses sont imputées après un contrôle de régularité par le receveur en comptabilité budgétaire et générale;
- le résultat budgétaire du compte budgétaire résulte de la différence entre, d'une part, les droits constatés et, d'autre part, les dépenses engagées;
- le résultat comptable résulte de la différence entre d'une part, les droits constatés et d'autre part, les dépenses imputées. Si les droits constatés sont plus élevés que les dépenses, nous obtenons un excédent. Dans le cas contraire, on parlera d'un déficit.

Ces définitions peuvent être schématisées comme suit :

Droits constatés de l'exercice propre
- Dépenses engagées de l'exercice propre
<hr/>
= <b>Résultat budgétaire de l'exercice propre</b>
+ Droits constatés des exercices antérieurs
- Dépenses engagées des exercices antérieurs
+ Droits constatés suite aux prélèvements
- Dépenses engagées suite aux prélèvements
<hr/>
= <b>Résultat budgétaire global</b>

Droits constatés
- Dépenses imputées
<hr/>
= <b>Résultat comptable</b>

## Chapitre 2 : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire

### **I. : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire**

RESULTAT BUDGETAIRE GLOBAL		
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	207.753.780,65	62.505.190,87
- Non-Valeurs	373.895,51	0,00
= Droits constatés net	207.379.885,14	62.505.190,87
- Engagements	218.305.666,01	62.011.509,12
= Résultat budgétaire de l'exercice	-10.925.780,87	493.681,75

RESULTAT COMPTABLE GLOBAL		
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	207.753.780,65	62.505.190,87
- Non-Valeurs	373.895,51	0,00
= Droits constatés net	207.379.885,14	62.505.190,87
- Imputations	211.389.987,05	18.676.374,78
= Résultat comptable de l'exercice	-4.010.101,91	43.828.816,09

### **II. : Vue rétrospective sur les exercices précédents**

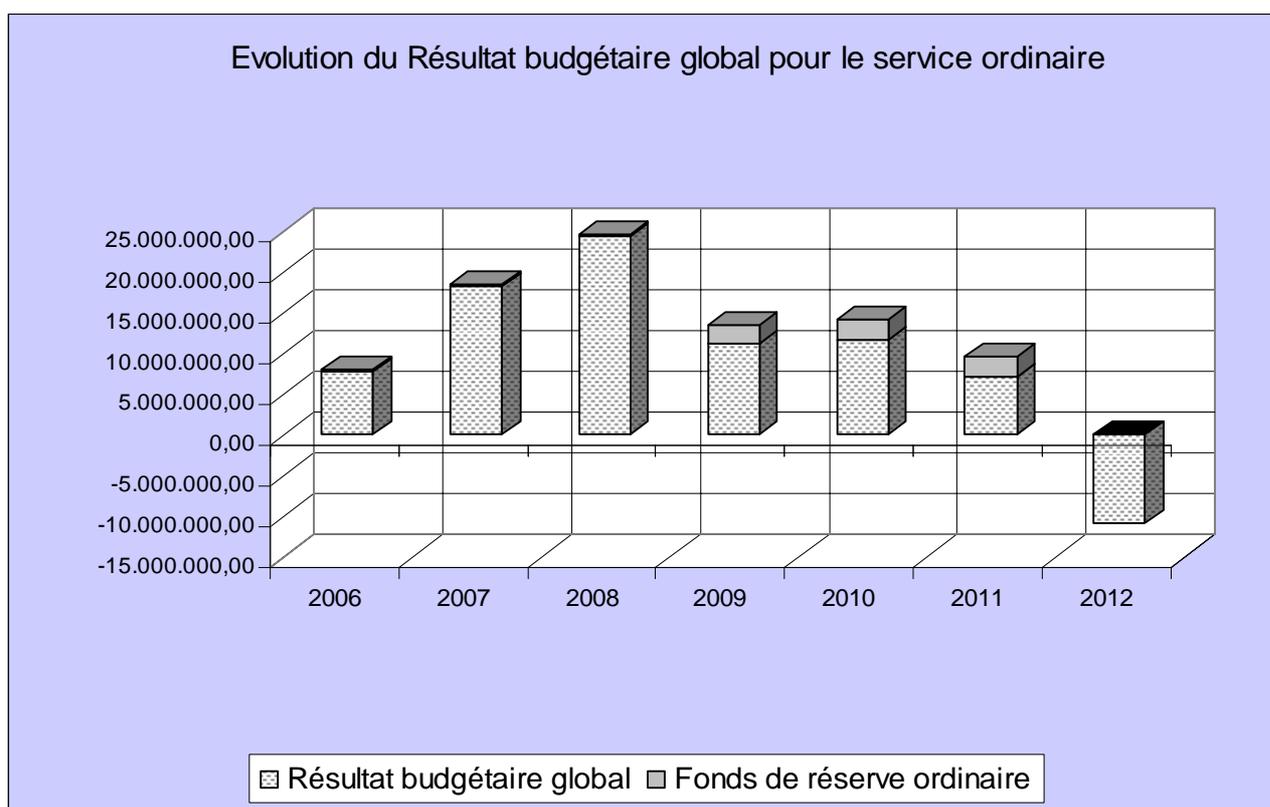
Les dépenses imputées peuvent être fort différentes des dépenses engagées. Une évaluation des finances communales se basant uniquement sur les opérations réellement exécutées peut déformer l'image de la situation financière. C'est pourquoi nous tiendrons compte dans la suite de ce rapport, pour autant qu'aucune mention contraire ne soit faite, de la totalité des droits et des engagements.

Dans ce chapitre nous nous limiterons donc à l'étude de l'évolution du résultat budgétaire, c'est-à-dire la différence entre les droits constatés et les dépenses engagées.

## A.) Evolution du résultat budgétaire global pour le service ordinaire

Résultat global = exercice propre + exercices antérieurs + prélèvements

Année	Résultat budgétaire global	Evolution par rapport à l'exercice précédent	Fonds de réserve ordinaire	Résultat budgétaire global + fonds de réserve	Evolution par rapport à l'exercice précédent
2006	7.841.070,27	246 %	142.639,35	7.983.709,62	252 %
2007	18.325.244,88	134 %	142.639,35	18.467.884,23	131 %
2008	24.488.450,34	34 %	2.369.748,35	26.858.198,69	45 %
2009	11.244.163,97	- 54 %	2.369.748,35	13.613.912,32	- 49 %
2010	11.762.862,55	5 %	2.419.748,35	14.182.610,90	4 %
2011	7.211.814,49	- 39 %	2.599.748,35	9.811.562,84	- 31 %
2012	- 10.925.780,87	- 251 %	331.950,67	- 10.593.830,20	- 208 %

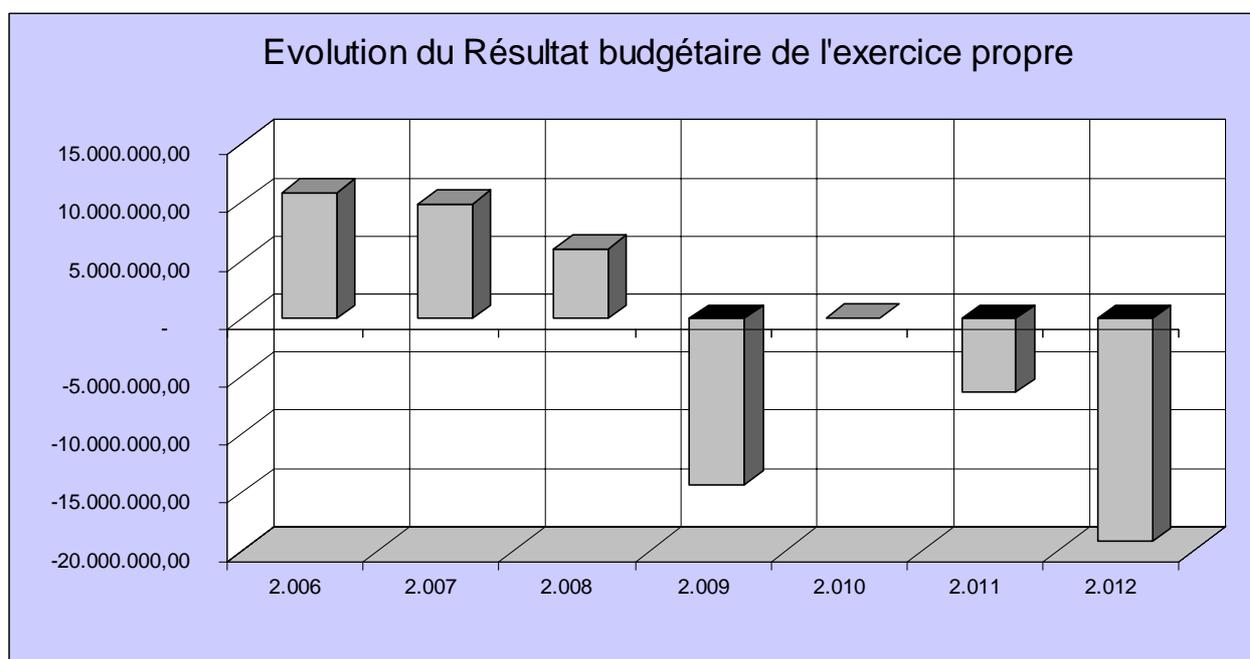


## B ) Evolution du résultat budgétaire de l'exercice propre pour le service ordinaire

A la clôture de l'exercice, les crédits reportés de même que le résultat comptable de l'exercice sont transférés vers le chapitre premier des "Exercices antérieurs" du nouvel exercice.

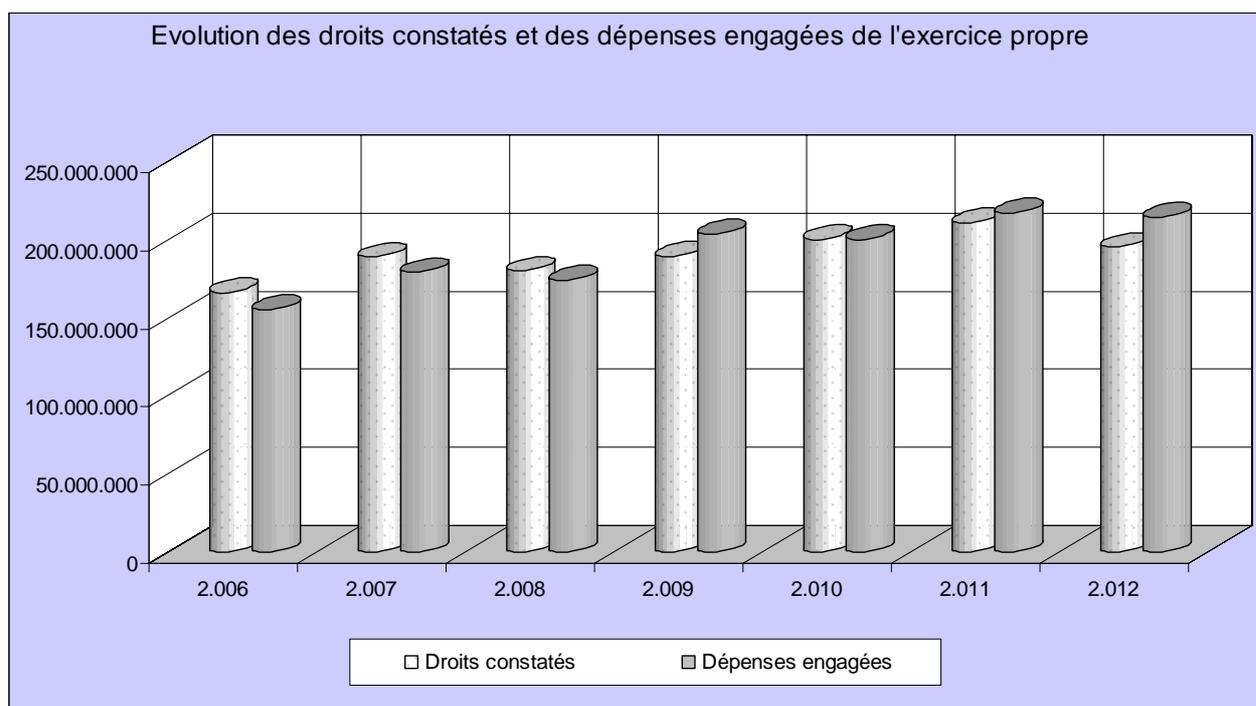
La comptabilité générale ne permet par conséquent pas une analyse approfondie de l'exercice propre. A moins que cela ne soit mentionné explicitement, nous allons dès lors ne traiter que les activités du seul exercice propre dans le présent rapport.

Année	Résultat budgétaire de l'exercice propre	Taux de progression en % par rapport à l'exercice précédent
2006	10.846.372,38	407,01 %
2007	9.903.296,57	- 8,69 %
2008	5.949.019,65	- 39,93 %
2009	- 14.295.786,11	- 340,30 %
2010	39.633,19	100,28 %
2011	- 6.358.354,41	- 16.143,00 %
2012	- 19.204.577,23	- 202,04 %



### C.) Evolution des droits constatés et des dépenses engagées de l'exercice propre

Année	Droits constatés	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Dépenses engagées	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Résultat de l'exercice propre
2006	165.804.951,69	10 %	154.958.579,31	1 %	10.846.372,38
2007	188.643.270,66	14 %	178.739.974,09	15 %	9.903.296,57
2008	179.673.749,52	- 5 %	173.724.729,87	- 3%	5.949.019,65
2009	188.726.046,23	5 %	203.021.832,34	17 %	- 14.295.786,11
2010	200.031.928,32	6 %	199.992.295,13	-1,5 %	39.633,19
2011	210.309.974,98	5 %	216.668.329,39	8 %	- 6.358.354,41
2012	194.840.339,66	- 7 %	214.044.916,89	- 1 %	- 19.204.577,23



## Chapitre 3 : Analyse économique du service ordinaire

### **I. : Le service ordinaire de l'exercice propre**

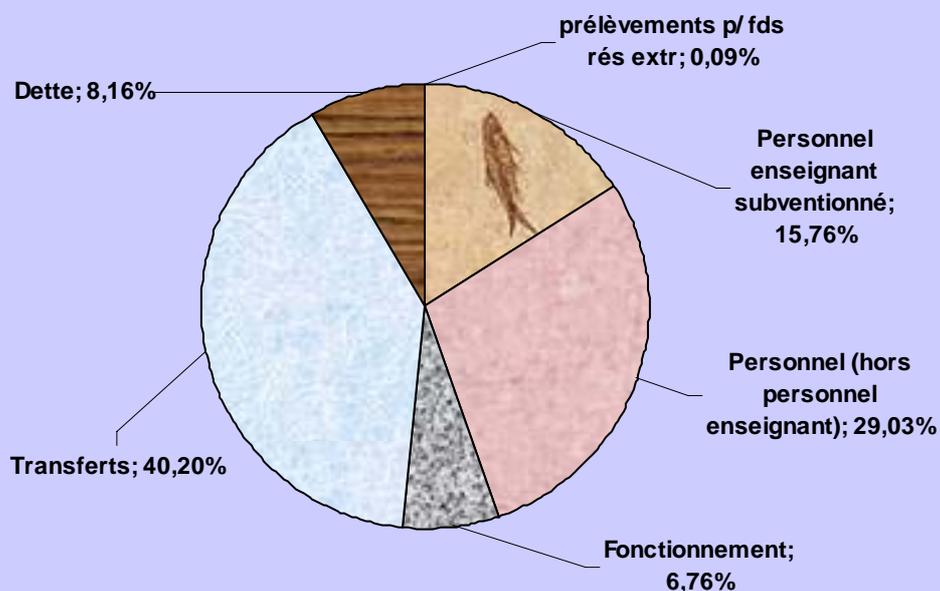
Concernant le service ordinaire, il faut remarquer qu'une part des dépenses et des recettes provient d'opérations fictives.

En effet, les rémunérations du personnel enseignant de l'enseignement communal sont supportées par la Communauté Française de Belgique. Néanmoins, la commune doit budgétiser tant en recettes qu'en dépenses aux articles adéquats des crédits correspondant exactement aux rémunérations supportées par l'Autorité Supérieure

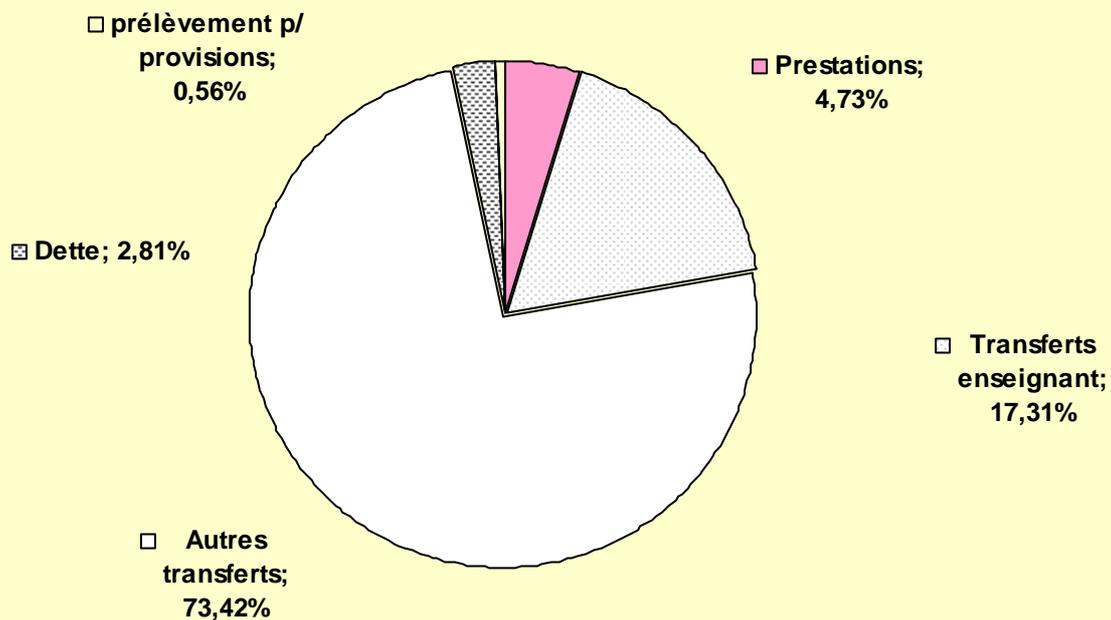
<b>A : Les dépenses engagées = destination des moyens</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Personnel	95.859.071,61	44,78%
Personnel enseignant subventionné	33.725.673,49	15,76%
Personnel (hors personnel enseignant)	62.133.398,12	29,03%
Fonctionnement	14.476.499,60	6,76%
Transferts	86.054.822,73	40,20%
Dette	17.469.409,41	8,16%
<b>Total hors prélèvements</b>	<b>213.859.803,35</b>	<b>99,91%</b>
prélèvements p/ provision	-	0,00%
prélèvements p/ fds rés extr	185.113,54	0,09%
<b>Total général</b>	<b>214.044.916,89</b>	<b>100,00%</b>

<b>B : Les droits constatés = origine des moyens</b>	<b>Montants</b>	<b>%</b>
Prestations	9.222.315,58	4,73%
Transferts	176.771.614,24	90,73%
Personnel enseignant subventionné	33.725.673,49	17,31%
Transfert ( hormis personnel enseignant )	143.045.940,75	73,42%
Dette	5.478.612,16	2,81%
<b>TOTAL ( B )</b>	<b>191.472.541,98</b>	<b>98,27%</b>
Prélèvements du service extraordinaire		
Prélèvements sur fonds de réserve ordinaire	2.267.797,68	1,16%
Utilisation des provisions pour risques et charges	1.100.000,00	0,56%
<b>TOTAL</b>	<b>3.367.797,68</b>	<b>1,73%</b>
prélèvements p/ fds rés extr	-	0,00%
<b>Total général</b>	<b>194.840.339,66</b>	<b>100,00%</b>

### Structure des dépenses engagées - comptes annuels 2012



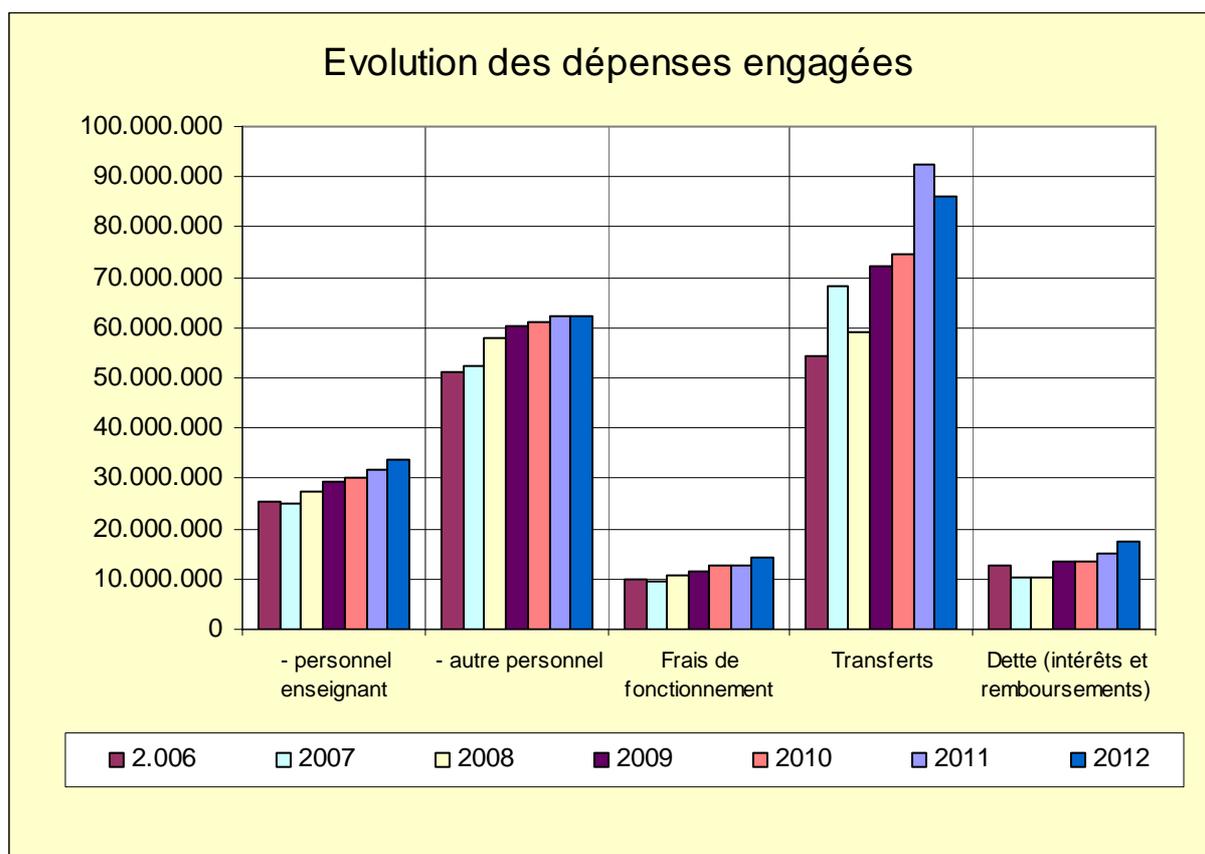
### Structure des droits constatés - Comptes annuels 2012



## II. : L'évolution des groupes économiques

### A ) L'évolution des dépenses engagées

Dépenses	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%
Personnel														
- personnel enseignant	25.214.231	16%	24.828.129	15%	27.501.112	17%	29.310.543	16%	30.300.784	16%	31.895.870	15%	33.725.673	16%
- autre personnel	51.294.287	34%	52.207.704	31%	57.939.289	35%	60.395.427	32%	61.026.849	32%	62.248.975	29%	62.133.398	29%
Frais de fonctionnement	9.840.368	6%	9.611.734	6%	10.521.774	6%	11.594.198	6%	12.740.701	7%	12.849.042	6%	14.476.500	7%
Transferts	54.202.948	35%	68.427.174	41%	58.983.319	36%	72.200.162	39%	74.432.541	39%	92.390.009	43%	86.054.823	40%
Dettes (intérêts et remboursements)	12.520.691	8%	10.413.916	6%	10.369.341	6%	13.365.853	7%	13.421.420	7%	14.904.434	7%	17.469.409	8%
Total des dépenses engagées	153.072.526	100%	165.788.656	100%	165.314.835	100%	186.866.182	100%	191.922.295	100%	214.288.329	100%	213.859.803	100%
% par rapport à 2000	21,60%		31,70%		31,32%		48,44%		52,46%		70,22%		69,88%	



## B ) L'évolution des droits constatés (hors prélèvements)

Evolution des droits constatés (hors prélèvements)

	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%
Prestations	5.086.641	3%	6.156.106	4%	6.579.768	4%	7.367.335	4%	10.910.665	5%	9.404.477	5%	9.222.316	5%
Transferts :														
Fonds	38.264.127	23%	39.044.444	23%	40.689.570	23%	41.868.980	22%	42.256.280	21%	43.711.439	22%	44.786.818	23%
Impôts	62.245.792	38%	65.371.831	38%	67.159.273	38%	76.981.452	41%	76.292.392	38%	79.205.582	40%	69.020.623	36%
Emprunts Etat	282.932	0%	367.797	0%	216.038	0%	161.861	0%	163.942	0%	127.943	0%	129.669	0%
Personnel enseignant	25.214.231	15%	24.828.129	15%	27.501.112	15%	33.725.673	18%	30.300.784	15%	31.895.870	16%	33.725.673	18%
Autres transferts	25.385.425	15%	24.070.367	14%	26.076.775	15%	23.416.507	12%	30.259.839	15%	30.782.649	15%	29.108.831	15%
Dette	9.325.802	6%	10.413.916	6%	10.369.341	6%	5.204.237	3%	9.848.026	5%	4.955.853	2%	5.478.612	3%
<b>Total</b>	<b>165.804.952</b>	<b>100%</b>	<b>170.252.590</b>	<b>100%</b>	<b>178.591.879</b>	<b>100%</b>	<b>188.726.046</b>	<b>100%</b>	<b>200.031.928</b>	<b>100%</b>	<b>200.083.812</b>	<b>100%</b>	<b>191.472.542</b>	<b>100%</b>
on total (par rapport à 2006) :			2,68%		7,71%		13,82%		20,64%		20,67%		15,48%	

